

# **Le français FALC dans les expositions : Arguments, marche à suivre, expériences**

Leonor Hernández<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Etudiante en Master en études muséales à l'Université de Neuchâtel. Je remercie chaleureusement Véronique Mooser, responsable des animations socio-culturelles à la Fondation Les Perce-Neige (Les Hauts-Geneveys/NE), et Mélanie Devaud, étudiante en études muséales à l'Université de Neuchâtel et médiatrice culturelle au Laténium pour leurs commentaires et critiques.

Cet article est né d'un projet réalisé pour le Laténium, musée d'archéologie à Hauterive/NE, dans le cadre du partenariat de label « Culture inclusive » 2018 - 2021 conclu entre le Laténium et le Service Culture inclusive de Pro Infirmis ([www.cultureinclusive.ch](http://www.cultureinclusive.ch)).

Dans cet article, les termes utilisés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

## Table des matières

I. Introduction .....	1
1. Contexte .....	1
2. Une exposition est un livre.....	2
3. Toucher un nouveau public cible .....	2
4. Un musée plus accessible pour beaucoup de personnes.....	2
5. Ce n'est pas du luxe .....	3
6. Faire des erreurs = bien. Ne rien faire = pas bien. ....	5
7. Rendre notre société plus juste et plus inclusive .....	5
II. Marche à suivre : Le FALC dans une exposition temporaire .....	6
1. Qui rédige les textes FALC ? .....	6
2. Comment s'organiser en équipe .....	8
3. Fascicule séparé ou texte de salle au mur ? .....	9
4. Rédaction .....	11
5. Révision.....	13
6. Mise en page, graphisme .....	14
7. Implémentation, évaluation.....	14
III. Conclusions .....	15
1. Le FALC est un détecteur de non-sens. ....	15
2. Le FALC est un producteur de sens. ....	15
3. Le FALC est une école de logique.....	16
4. Le FALC est une école d'humilité. ....	16
5. Le FALC est une école d'humanité.....	16
Annexe : Checklist.....	17

# I. Introduction

## 1. Contexte

Cet article s'adresse à toute collaboratrice de musée qui souhaite implémenter des textes FALC<sup>2</sup> dans une exposition et qui n'a pas encore d'expérience dans ce domaine. Le but de l'article est de donner un aperçu relativement complet du processus et de faciliter le travail à un musée qui voudrait se lancer dans cette démarche. J'espère que cet article facilitera le travail aux personnes intéressées, qu'il les encourage à tenter l'expérience FALC et, en fin de compte, qu'il participe à répondre la pratique FALC dans les musées.

L'article est issu de mon expérience au sein du Laténium, parc et musée d'archéologie du Canton de Neuchâtel, dans le cadre de la préparation d'une exposition temporaire qui aurait dû être vernie le 28 mars 2020. L'épidémie de coronavirus a bousculé les choses, ce qui a également eu un impact sur notre processus FALC, comme je l'évoquerai dans le texte.

Le Laténium est porteur du label *Culture Inclusive* octroyé par Pro Infirmis<sup>3</sup> depuis 2018. En la même année, le Laténium a fait une première expérience FALC en produisant une brochure FALC pour son exposition permanente. Deux experts qui avaient collaboré à la réalisation du guide FALC pour l'exposition permanente ont également participé à l'élaboration de la brochure FALC pour l'exposition temporaire en 2020. Le Laténium avait donc déjà des liens avec les expertes ainsi qu'avec la responsable des animations socio-culturelles de la Fondation Les Perce-Neige, ce qui a été très bénéfique pour le processus FALC en 2020.

---

<sup>2</sup> FALC signifie facile à lire et à comprendre. Pour simplifier, au lieu d'écrire chaque fois « français FALC », j'écrirai souvent « textes FALC », « en FALC », « le FALC », etc. Ce texte ne traite pas des règles de rédaction d'un texte FALC. Les règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre sont accessibles ici : <https://easy-to-read.eu/fr/> . Cet article ne traite pas non plus de l'émergence historique du FALC.

<sup>3</sup> Pro Infirmis œuvre pour l'autodétermination et l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cf. [www.proinfirmis.ch](http://www.proinfirmis.ch).

Cette introduction rappelle brièvement quelques arguments qui militent en faveur du FALC dans les expositions, en partant de l'idée que l'utilité des textes en français FALC n'est plus à démontrer.

## **2. Une exposition est un livre**

Pourquoi accorder autant d'importance à la langue au musée ? Une exposition n'est pas un livre !, entend-on parfois, en référence à la fameuse phrase de Georges-Henri Rivière<sup>4</sup>. C'est vrai, mais dans ce contexte, l'argument tombe à faux. Toute personne habituée à fréquenter des musées sait combien les textes sont nombreux et constituent souvent les clés de compréhension de beaucoup d'expositions.

## **3. Toucher un nouveau public cible**

Même sans se lancer dans des études de public compliquées et coûteuses, toute collaboratrice de musée sait que les personnes déficientes intellectuelles ne viennent pas souvent au musée. Outre les personnes déficientes intellectuelles, d'autres groupes de la population sont de fait souvent exclus de l'accès aux expositions, comme je l'évoquerai dans le point suivant.

Un nouveau public cible peut donc être touché grâce au FALC.

## **4. Un musée plus accessible pour beaucoup de personnes**

La langue FALC ne sert pas uniquement aux personnes avec un handicap cognitif. Plusieurs autres segments de public (effectif ou potentiel) en bénéficient, notamment<sup>5</sup> :

- les personnes âgées
- les personnes migrantes
- les familles avec enfants

---

<sup>4</sup> Cité notamment par DESVALLÉES, André : *L'expologie de Georges Henri Rivière : des collectes systématiques aux unités écologiques : La question du contexte* In : Du folklore à l'ethnologie [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009 (généré le 01 avril 2020). Disponible en ligne : <http://books.openedition.org/editionsmslh/10100>.

<sup>5</sup> Cf. p.ex. : Confédération suisse, Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées , EGBG Themendossier Kultur « Gleichstellung für Menschen mit Behinderung – Kultur », p. 4, Berne, s.d., accessible sur [https://www.museums.ch/assets/files/dossiers\\_d/Publikationen/EBGB%20Themendossier%20Kultur%20D.pdf](https://www.museums.ch/assets/files/dossiers_d/Publikationen/EBGB%20Themendossier%20Kultur%20D.pdf) , consulté le 26 mars 2020.

- les personnes « illettrées »

Les personnes illettrées sont celles qui ont d'importantes difficultés en lecture et écriture, bien qu'elles en aient fait l'apprentissage à l'école (ce ne sont donc pas des analphabètes, ces dernières étant celles qui n'ont jamais appris à lire et à écrire). Une personne illettrée aura par exemple de la peine voire n'arrivera pas à savoir, en lisant la notice d'emballage d'un médicament, quelle est la dose maximale journalière permise pour tel remède<sup>6</sup>. Les personnes illettrées essaient autant que possible d'éviter la lecture et l'écriture dans leur quotidien.

Une étude sur la littératie des adultes en Allemagne menée par l'Université de Hambourg en 2018 a montré que 32,6%, c'est-à-dire pratiquement un tiers (!), de la population adulte rencontre des difficultés importantes avec la lecture et l'écriture<sup>7</sup>. Pour la Suisse, il n'existe pas de données actuelles. La dernière étude date de 2006. À cette époque, 800'000 adultes étaient illettrés selon la Stiftung für Alphabetisierung und Grundbildung Schweiz (SAGS)<sup>8</sup>, la NZZ<sup>9</sup> parlait de 500'000, ou 16%, en 2011.

Si la proportion des adultes illettrés est moindre en Suisse qu'en Allemagne, ces chiffres montrent tout de même une réalité précaire et largement ignorée en Suisse.

## 5. Ce n'est pas du luxe

Du point de vue légal, les choses sont claires : les personnes handicapées – quelle que soit la forme du handicap – ont le *droit* d'aller au musée. Pour que ce droit ne reste pas une idée abstraite mais devienne une réalité concrète, les musées doivent s'adapter. En d'autres termes : les musées doivent progressivement éliminer toutes

---

<sup>6</sup> Cf. Verein Lesen und Schreiben Deutsche Schweiz: Illettrismus in der Schweiz: Zahlen und Fakten, accessible sur [https://www.bwzt.ch/home/weiterbildung/diverses/deutsch---lesen---schreiben/\\_jcr\\_content/Par/downloadlist/DownloadListPar/download\\_3.ocFile/Illettrismus\\_Schweiz1.pdf](https://www.bwzt.ch/home/weiterbildung/diverses/deutsch---lesen---schreiben/_jcr_content/Par/downloadlist/DownloadListPar/download_3.ocFile/Illettrismus_Schweiz1.pdf), consulté le 1<sup>er</sup> avril 2020.

<sup>7</sup> GROTLÜSCHEN, Anke; BUDDEBERG, Klaus; DUTZ, Gregor; HEILMANN, Lisanne; STAMMER, Christopher (2019): LEO 2018 – Leben mit geringer Literalität. Pressebroschüre, Hamburg. Accessible en ligne <http://blogs.epb.uni-hamburg.de/leo/>, consulté le 1<sup>er</sup> avril 2020.

<sup>8</sup> <http://www.stiftung-sags.ch/cms/index.php?id=139>, consulté le 1<sup>er</sup> avril 2020.

<sup>9</sup> Neue Zürcher Zeitung du 8 janvier 2011 : «16 Prozent können nicht lesen oder schreiben», disponible en ligne sur [https://www.nzz.ch/jeder\\_sechzehnte\\_kann\\_nicht\\_lesen\\_oder\\_schreiben-1.9024063](https://www.nzz.ch/jeder_sechzehnte_kann_nicht_lesen_oder_schreiben-1.9024063), consulté le 1<sup>er</sup> avril 2020.

les barrières, tous les obstacles. C'est un *devoir*, non pas un luxe dont on pourrait se passer.

Beaucoup a déjà été fait pour rendre les musées accessibles aux personnes se déplaçant en chaise roulante. Il reste encore du travail dans d'autres domaines. Notamment, la communication sans barrières, c'est-à-dire facile à lire et à comprendre, reste selon mon expérience encore l'exception dans ce cadre.

Pour rappel, en Suisse, les principales bases légales en la matière sont la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), dont la Suisse est signataire, l'article 8 de la Constitution fédérale ainsi que la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Loi sur l'égalité pour les handicapés, LHand).

L'article 30 alinéa premier de la Convention ONU dispose ceci :

Participation à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports<sup>10</sup>

Les Etats Parties reconnaissent le **droit** des personnes handicapées de participer à la vie culturelle, sur la base de l'égalité avec les autres, et **prennent toutes mesures appropriées pour faire en sorte qu'elles :**

- a) aient **accès aux produits culturels dans des formats accessibles;**
- b) aient **accès** aux émissions de télévision, aux films, aux pièces de théâtre et autres **activités culturelles dans des formats accessibles;**
- c) aient **accès aux lieux d'activités culturelles** tels que les théâtres, les **musées**, les cinémas, les bibliothèques et les services touristiques, et, dans la mesure du possible, aux monuments et sites importants pour la culture nationale.

---

<sup>10</sup> Mises en exergue par l'auteur.

## 6. Faire des erreurs = bien. Ne rien faire = pas bien.

Lorsqu'un musée se lance dans une démarche inclusive, tout est nouveau, tout doit être repensé sous des angles complètement étrangers au fonctionnement traditionnel des musées<sup>11</sup>. L'ampleur de la tâche peut paraître écrasante et démotivante.

À cela, je répondrais avec les mots du Salzburg Museum : « *Es ist besser beim Lernen Fehler zu machen als nichts zu tun* »<sup>12</sup> – mieux vaut faire des erreurs en apprenant plutôt que ne rien faire. Il me semble en outre que le FALC est un bon outil pour commencer à transformer le musée dans le sens de l'inclusion, dans la mesure où tous les musées ont les moyens d'écrire des textes FALC. On n'a pas besoin de collaboratrices spécialisées ni de budgets spéciaux pour se lancer<sup>13</sup>.

## 7. Rendre notre société plus juste et plus inclusive

En forçant un peu le trait, on pourrait dire que les musées sont des institutions de redistribution de richesses du bas vers le haut. La plupart des musées de Suisse sont principalement financés par les contribuables. Autrement dit, toute la société finance les musées, mais toute la société n'en bénéficie pas, ni ne peut en bénéficier. Affirmer que le musée est un lieu public et que celles qui le veulent peuvent s'y rendre est simpliste par rapport à la complexité de la réalité. De fait, nombreuses sont les barrières qui excluent des personnes des musées et autres institutions culturelles, ou leur en compliquent l'accès. Une de ces barrières, et non la moindre, est le discours muséal, souvent compliqué et chargé de termes incompréhensibles pour beaucoup.

Quand toute personne susceptible de s'intéresser se sentira véritablement à l'aise au musée, nous aurons participé à rendre notre société plus juste, plus inclusive. On aime à croire que toute personne travaillant dans un musée, à quelque échelle que ce soit,

---

<sup>11</sup> Cf. à ce sujet : HEUN Maren, METZGER Folker : *Ein offenes Museum für alle. Wege zur Inklusion in deutschen Museen*, in : Kunst- und Ausstellungshalle der Bundesrepublik Deutschland GmbH, 2017 (éd.) : Pilot Inklusion. Module und Prozesse für Inklusion in Museen, pp. 97 – 110, notamment p. 104 s. : cet article parle des musées allemands, mais à mon avis il est tout à fait pertinent pour la Suisse aussi.

<sup>12</sup> AL MASRI-GUTTERNIG Nadja, REITSTÄTTER Luise (éd.) : *Leichte Sprache. Sag es einfach. Sag es laut! Praxisbeispiel Salzburg Museum* ; Salzbourg 2017, p. 12.

<sup>13</sup> Plus à ce sujet cf. ci-dessous, chapitre II. 1., p. 7.

veut s'investir dans cette voie. Le FALC est un important instrument de démocratisation des musées, il les rend plus accessibles à de nombreuses personnes qui les fréquentent peu ou pas du tout.

## **II. Marche à suivre : Le FALC dans une exposition temporaire**

La marche à suivre ci-après est pensée pour l'implémentation de textes FALC dans une exposition temporaire. La plupart des éléments sont aussi valables pour la mise à disposition de textes FALC dans une exposition permanente. Une checklist se trouve en annexe à l'article.

L'avantage, lorsque l'on implémente des textes FALC dans une exposition permanente, c'est que l'exposition existe déjà. Le désavantage, c'est aussi que l'exposition existe déjà. C'est-à-dire : La révision<sup>14</sup> des textes avec les expertes est clairement plus facile et efficace *dans* l'exposition. Par contre, à moins d'intégrer le projet FALC dans une refonte complète de l'exposition permanente, l'implémentation de textes FALC devra entièrement s'adapter aux conditions de l'exposition existante. Il sera notamment presque impossible d'envisager la mise en place de textes FALC au même niveau hiérarchique que les textes de salle traditionnels<sup>15</sup>.

### **1. Qui rédige les textes FALC ?**

Une des questions préalables à laquelle il faut répondre est de savoir qui écrira les textes FALC, c'est-à-dire qui fera la transposition des textes originaux en FALC. Une collaboratrice du musée ou un bureau spécialisé ?

---

<sup>14</sup> Cf. ci-après chapitre II. 5.

<sup>15</sup> Cf. ci-après chapitre II. 3.

Certaines<sup>16</sup> plaident pour l'externalisation de cette tâche, en arguant que l'écriture de textes FALC nécessite beaucoup de savoir-faire et d'expérience et qu'il serait donc mieux de la confier à des bureaux spécialisés.

Je suis convaincue du contraire, pour les raisons suivantes :

Il est vrai que, contrairement à une idée répandue, il est assez compliqué d'écrire en langue facile. Toutefois, ce savoir-faire peut tout à fait s'acquérir. Cela nécessite un investissement de base, notamment pour se familiariser avec les règles. L'avantage est que lorsqu'une ou plusieurs collaboratrices du musée acquièrent ce savoir-faire, elles pourront l'utiliser pour de nombreuses productions par la suite. Pour de futures expositions temporaires bien sûr, pour une adaptation de l'exposition permanente, en créant une page FALC du site internet du musée ainsi que pour d'autres communications du musée. Dans une stratégie durable, il est donc avantageux pour le musée d'acquérir ces connaissances à l'interne.

Participer à une formation FALC peut aider à identifier les besoins de son institution, apprendre à connaître ou partager des pratiques, et à se mettre en réseau. Il n'est toutefois pas indispensable de suivre des cours pour apprendre à rédiger des textes FALC. Toutes les règles sont librement accessibles sur internet, où l'on trouve aussi de nombreux exemples et témoignages d'expériences. En investissant un peu de temps et d'intérêt, n'importe qui peut se former, sans coûts financiers directs pour la formation. Il va de soi qu'une certaine sensibilité pour la langue sera un avantage et rendra l'apprentissage et l'exercice plaisant et plus facile.

Finalement, ce qui vaut pour la traduction en général, vaut aussi pour la traduction/transposition en FALC : celle qui ne comprend pas, ou pas dans toute sa finesse, le texte à traduire sera incapable d'en faire une bonne traduction. Il ne suffit pas de bien maîtriser les deux langues, il faut en plus avoir de bonnes connaissances de la matière dont traite le texte à traduire. La collaboratrice du musée aura

---

<sup>16</sup> Surtout les bureaux spécialisés en FALC, mais c'était aussi l'avis du Salzburg Museum. Plus sur l'expérience FALC du Salzburg Museum ci-dessous, chapitre II. 3. c).

naturellement toutes les connaissances nécessaires dans le domaine d'activité de son musée, ce qui ne sera pas forcément le cas d'un bureau spécialisé en FALC.

Il en découle que le travail sera simplifié : si l'on externalise la traduction/transposition en FALC, il faudra prévoir beaucoup d'échanges entre le bureau externe et la commissaire d'exposition, qui devra constamment vérifier le contenu du texte FALC<sup>17</sup>.

## 2. Comment s'organiser en équipe

Lorsqu'un musée décide de rédiger les textes FALC en interne, cette tâche sera en général dévolue à l'équipe de médiation.

Toutefois, l'équipe de médiation ne fait pas forcément partie du noyau de l'équipe en charge de la conception d'une exposition temporaire. En outre, selon les habitudes de fonctionnement du musée, la réalisation d'une exposition temporaire n'est pas toujours un véritable travail d'équipe, mais ressemble parfois plus à un ensemble de tâches réparties entre de nombreuses personnes : scénographe (souvent externe à l'équipe du musée), commissaire d'exposition (parfois aussi externe, mais souvent membre de la direction du musée), graphiste, photographe, médiatrices, responsable des collections, restauratrices, techniciennes, etc.

Idéalement, la responsable des textes FALC sera membre du noyau de l'équipe de l'exposition, au même titre que la commissaire d'exposition et la scénographe, pour les raisons suivantes :

- a) À défaut, il existe un important risque de se trouver souvent mal ou pas informée et de devoir aller chercher les informations. On perd donc du temps et de l'énergie.

---

<sup>17</sup> Ce fut l'expérience du Salzburg Museum. Cf. AL MASRI-GUTTERNIG Nadja, REITSTÄTTER Luise (éd.) : *Leichte Sprache. Sag es einfach. Sag es laut! Praxisbeispiel Salzburg Museum* ; Salzburg 2017, p. 22 : „Bei dieser Vorgehensweise ist aber zu beachten, im ständigen Austausch mit den KuratorInnen die Richtigkeit der Inhalte zu kontrollieren.“ Cette publication est entièrement accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://hildok.bsz-bw.de/frontdoor/index/index/year/2017/docId/733>, consultée le 2 avril 2020.

- b) Planning du projet « exposition temporaire » : Il est très difficile pour les expertes<sup>18</sup> de tester et réviser les textes FALC si l'exposition n'est pas accessible. Il peut même être difficile de rédiger les textes FALC tant qu'on ne peut pas visiter l'exposition. Dès lors, dans l'idéal, on fera un planning qui tienne compte de ces faits. L'exposition temporaire devrait être montée deux semaines avant l'ouverture afin de permettre aux expertes de tester les textes dans l'exposition.
- c) Le FALC n'est pas seulement un ensemble de règles à respecter au moment de rédiger un texte, c'est idéalement l'expression d'une attitude : on veut qu'un texte dévoile rapidement et sans détour son sens, au lieu de le cacher dans des méandres rhétoriques. Au-delà des textes d'expositions, on cherche toujours à réduire toute sorte d'obstacles. Quand les responsables du FALC pour une exposition temporaire font partie de l'équipe « centrale » du projet, toute l'exposition bénéficiera de cet investissement fait à la source du projet. L'exposition dans son ensemble sera plus accessible.

### **3. Fascicule séparé ou texte de salle au mur ?**

Une question importante est de savoir comment on va donner accès aux textes FALC dans l'exposition. Dans des imprimés à part ou au même niveau hiérarchique que les textes de salle traditionnels, c'est-à-dire comme textes de salle à part entière ?

La solution adoptée le plus souvent est, à ma connaissance, l'impression de fascicules en FALC.

À mon avis, il faut au contraire privilégier la mise à disposition des textes FALC au mur, c'est-à-dire au même niveau hiérarchique que les textes de salle « traditionnels », et ce pour les raisons suivantes :

---

<sup>18</sup> Les expertes sont des personnes du public cible qui révisent les textes FALC, par ex. des personnes déficientes intellectuelles. Cf. ci-dessous chap. II.5.

- a) L'impression des fascicules séparés en FALC correspond moins à l'idée d'inclusion (sauf si l'exposition ne comporte aucun texte de salle au mur et que tous les textes sont mis à disposition en brochures).
- b) La mise à disposition de fascicules crée des problèmes supplémentaires, surtout d'orientation dans la salle, ce qui est contraire au but recherché :

Le texte FALC fera souvent référence à des objets ou à des groupes d'objets. Le problème pour l'utilisatrice du fascicule FALC sera de localiser les objets dont parle le texte dans la ou les salles d'exposition. Cela peut paraître banal, mais selon la configuration de l'exposition, ce n'est pas si simple que ça (même pas forcément pour les gens considérés comme « normaux » qui n'ont « pas besoin » de FALC...).

Si l'on choisit quand même cette manière de faire, voici quelques possibilités pour résoudre le problème d'orientation :

- Intégrer un plan de l'exposition dans le fascicule. C'est ce que nous avons proposé à nos expertes mais cela a clairement été considéré comme difficile. Nous avons donc écarté cette option.
- Numéroter ou signaler les vitrines/objets. C'est une bonne solution qui peut être réalisée de manière discrète. Si on choisit cette façon de faire, il est important que la scénographe et la graphiste en soient informées dès le début du projet d'exposition pour qu'elles puissent en tenir compte. Dans le fascicule FALC, on marquera les objets/vitrines dont parle le texte avec un signe ou un numéro qui se trouvera aussi sur les cartels et/ou vitrines dans l'exposition.
- Intégrer des photos de la salle dans le fascicule. Dans ce cas, des photos de la salle, des ensembles de vitrines/emplacements évoqués sont insérées dans le fascicule FALC à côté du texte, de sorte à pouvoir reconnaître l'emplacement dans la salle des objets dont parle le texte. Il

est important dans ce cas de laisser les expertes tester vos photos pour savoir si elles « fonctionnent ».

- c) En 2016, le Salzburg Museum a fait une expérience intéressante en traitant les textes FALC hiérarchiquement comme des textes de salle traditionnels. Chaque texte de salle FALC était imprimé sur des panneaux, comme les textes traditionnels, et à chaque emplacement d'un texte de salle, les panneaux FALC et traditionnels étaient accrochés l'un à côté de l'autre. Les deux types de textes n'étaient donc pas hiérarchisés, mais différenciés par les couleurs de texte et de fond.

Pour évaluer le comportement du public dans cette exposition, une étude a été effectuée avec une méthode de pistage du regard (*eye tracking*). Il a ainsi été établi que les textes FALC étaient plus lus que les traditionnels (!), à raison de 48,81% respectivement 46,98% du temps de fixation de texte par le regard<sup>19</sup>. Il est intéressant de noter qu'aucune des participantes à l'étude n'avait un handicap cognitif et que le niveau de formation le plus bas était la « *Mittlere Reife* », ce qui correspond à la fin de l'école obligatoire. La majorité des participantes (54,7%) étaient même titulaires d'un diplôme universitaire<sup>20</sup>.

Cette constatation conduit assez naturellement à se demander s'il ne serait pas en réalité plus opportun de rédiger les textes de salle en FALC et d'imprimer les textes traditionnels dans des fascicules. L'expérience mérite en tout cas d'être tentée.

## 4. Rédaction

La rédaction de textes FALC prend en général plus de temps qu'on l'imagine, surtout quand on le fait pour la première fois. Il est donc important de commencer le plus tôt

---

<sup>19</sup> Les détails de méthodologie et les résultats de l'étude sont publiés dans l'ouvrage susmentionné : AL MASRI-GUTTERNIG Nadja, REITSTÄTTER Luise (éd.) : *Leichte Sprache. Sag es einfach. Sag es laut! Praxisbeispiel Salzburg Museum* ; Salzburg 2017, pp. 39-45.

<sup>20</sup> AL MASRI-GUTTERNIG Nadja, REITSTÄTTER Luise (éd.) : *Leichte Sprache. Sag es einfach. Sag es laut! Praxisbeispiel Salzburg Museum* ; Salzburg 2017, pp. 39-45, p. 42.

possible<sup>21</sup>. Cela signifie que les textes de salle « traditionnels » – les textes à transposer en FALC – doivent être prêts très tôt dans le processus, ou du moins suffisamment avancés pour ne plus subir de modifications importantes par la suite. Pour que la phase de la rédaction FALC se passe au mieux, voici quelques conseils, dans l'ordre :

- 1) Se documenter sur les règles FALC. Tout ce qu'il faut se trouve sur internet.
- 2) Définir le niveau FALC du texte, ce qui dépend du principal public cible de la démarche FALC du musée<sup>22</sup>. En fonction du niveau visé, les règles à respecter varient. Il est important de définir cela en début de processus de rédaction, sans quoi on perdra du temps dans la mesure où l'on ne saura pas à quelles règles FALC se tenir.
- 3) Trouver des expertes du principal public-cible du texte FALC, qui testeront et corrigeront le texte. Si l'on n'en connaît pas, on peut s'approcher des institutions idoines ou prendre contact avec d'autres musées de la région qui ont déjà fait cette expérience. Dans le canton de Neuchâtel, plusieurs expertes de la Fondation Les Perce-Neige ont déjà beaucoup d'expérience dans la révision de textes muséaux en FALC.
- 4) Etablir un planning réaliste : il est notamment important de prévoir assez de temps pour la révision des textes, qui se fera en principe en plusieurs séances avec les expertes<sup>23</sup>. Selon mon expérience, les séances qui durent plus de deux

---

<sup>21</sup> À titre d'exemple : Pour un vernissage prévu pour fin mars, j'ai commencé avec le processus FALC en octobre, donc 6 mois avant. En l'occurrence, je traduisais-transposais de l'original en français vers l'allemand facile (*Einfache Sprache*), je faisais donc en même temps la traduction et la transposition en langue facile, ce qui est un cas particulier. Plus tard, j'ai traduit le texte en *Einfache Sprache* en français FALC. Quoiqu'il en soit, pour une première expérience FALC, il me semble que ce n'est pas exagéré de prévoir 6 mois.

<sup>22</sup> Plus sur la question des différents niveaux FALC dans la checklist en annexe. Cf. aussi : Service Culture inclusive de Pro Infirmis, Sensability - Experten für Inklusion, Pour-cent culturel Migros : Pour une sortie culturelle accessible. Guide de l'inclusion dans les arts de la scène ; Berne et Zurich 2019, p. 39 ss. Publication entièrement accessible en ligne à l'adresse suivante : [https://www.kulturinklusion.ch/admin/data/files/page\\_editorial\\_block\\_file/file\\_fr/174/guide-inclusion-arts-scene-culture-inclusive.pdf?lm=1572378288](https://www.kulturinklusion.ch/admin/data/files/page_editorial_block_file/file_fr/174/guide-inclusion-arts-scene-culture-inclusive.pdf?lm=1572378288), consultée le 23 avril 2020.

<sup>23</sup> À titre d'exemple, pour un projet FALC qui a dû être révisé hors contexte, nous avons fait trois séances avec les expertes. La quatrième séance qui été prévue pour réviser la maquette préparée par

heures deviennent peu efficaces. Il est difficile de réviser plus de 15 pages FALC en une séance. Avec chaque séance supplémentaire, les expertes deviennent plus efficaces, car elles connaissent déjà le sujet. Mais attention : Plus les expertes FALC se familiarisent avec le thème de l'exposition, moins elles risquent de remarquer quand le texte est trop difficile.

Il faut également prévoir assez de temps pour la graphiste et, le cas échéant, l'imprimerie.

- 5) 4 ou 6 yeux voient plus que 2. Il est bien de prévoir dans le planning le temps de donner à lire le texte FALC à une ou deux personnes de confiance, de préférence des gens qui ne travaillent pas dans le musée et qui ne sont pas spécialistes du sujet de l'exposition. On leur demandera de donner leur avis critique. J'ai eu la chance de pouvoir faire relire mon ébauche de texte FALC à une conteuse. Grâce à son expérience sur scène avec différents publics, elle m'a fait d'excellentes suggestions pour rendre mon texte plus facile. Ainsi, une version améliorée de la première ébauche a été la base de travail avec les expertes, et nous avons ainsi gagné du temps.

## 5. Révision

Selon le niveau FALC visé, une révision par des expertes du public cible est *obligatoire*. Mais même en optant pour un niveau FALC un peu plus complexe, il reste très *conseillé* de faire réviser le texte FALC par des expertes. Elles diront si le texte est vraiment facile à lire et à comprendre. Elles aideront aussi à trouver des formules plus faciles là où le texte est encore trop compliqué.

Comme déjà mentionné, l'idéal est de réviser les textes *dans* l'exposition. C'est pour cela que l'exposition devrait être visitable deux semaines avant son ouverture.

Si ce n'est pas possible, on fera des séances de révision hors contexte avec les expertes<sup>24</sup>.

---

la graphiste a dû être annulée à cause de l'interdiction de rassemblements due à la pandémie du Covid-19 en mars 2020.

<sup>24</sup> Cf. ci-dessus, chapitre 4. 4).

Une autre possibilité, lorsque la révision avec expertes n'est pas obligatoire, c'est de faire réviser le texte FALC par un bureau spécialisé. Dans ce cas, il vaut la peine de demander plusieurs offres à différents bureaux en Suisse et à l'étranger, car les prix varient beaucoup.

## **6. Mise en page, graphisme**

Toutes les fois qu'une graphiste est impliquée dans le projet FALC, il est primordial qu'elle prenne connaissance des règles FALC de mise en page, et qu'elle les respecte. Il sera parfois difficile de satisfaire aux aspirations esthétiques tout en respectant les règles FALC<sup>25</sup>. En cas de conflit, les règles FALC priment.

Selon les situations et les choix du musée, on imprimera simplement des feuilles avec les textes FALC, ce que l'on peut faire au musée, même sans l'appui d'une graphiste.

Par contre, si l'on opte pour des brochures FALC un peu plus élaborés (par ex. impliquant des photos ou des graphiques), il faut prévoir suffisamment de temps pour le travail de la graphiste ainsi que le temps de faire réviser les maquettes par les expertes avant de les envoyer à l'imprimerie.

## **7. Implémentation, évaluation**

Pour que le projet FALC atteigne véritablement le public cible, il est important de bien l'implémenter, en tenant compte de plusieurs aspects :

Toutes les collaboratrices du musée doivent être informées sur ce qu'est le FALC, à quoi il sert et pourquoi le musée l'implémente. Il est particulièrement important que les collaboratrices de l'accueil et de la surveillance soient bien informées voire formées pour accueillir des publics peut-être nouveaux et donner les bons renseignements.

---

<sup>25</sup> Notamment, les sauts de ligne choisis dans le respect des règles FALC priment sur la grille définie pour une maquette.

Pour promouvoir la nouvelle offre, une conférence de presse sera utile. Le FALC n'est, selon mon expérience, pas encore très connu. Il faut donc être bien préparé pour pouvoir expliquer ce que c'est et quel but le musée poursuit avec le FALC.

Promouvoir la nouvelle offre auprès des publics concernés est aussi important. Normalement, ayant révisé les textes avec des personnes du premier public cible, surtout lorsqu'on a opté pour le FALC A1 ou A2<sup>26</sup>, le musée aura déjà les premiers contacts nécessaires. En outre, il est pratique d'établir une liste d'adresses du domaine de la culture inclusive (associations, fondations, ...). On pourra ainsi promouvoir l'offre de manière ciblée pour que les personnes concernées sachent qu'une nouvelle proposition FALC existe et puissent venir.

Finalement, il est recommandé d'évaluer le projet FALC, notamment en faisant une enquête auprès du public cible. À mon avis, il faut privilégier l'enquête qualitative plutôt que la quantitative et également sonder le public qui ne fait pas partie du segment ciblé. En outre, je trouverais intéressant de faire également une enquête auprès des collaboratrices du musée.

### **III. Conclusions**

Rédiger des textes FALC a été une expérience passionnante pour moi.

Voici les leçons que j'en ai tiré :

#### **1. Le FALC est un détecteur de non-sens.**

Comme il est impossible d'écrire une seule phrase FALC sans sens, on se rend compte de la quantité de verbiage dans notre monde et notamment dans le discours muséal. Combien de textes accumulent beaucoup de phrases pour peu de sens ?

#### **2. Le FALC est un producteur de sens.**

Ce qui se conçoit clairement s'écrit clairement.

Ecrire en FALC nous oblige premièrement à *avoir* un message clair et deuxièmement à le *communiquer* clairement.

---

<sup>26</sup> Cf. checklist en annexe.

### **3. Le FALC est une école de logique.**

La moindre faille dans votre raisonnement sera inévitablement révélée pendant la rédaction, ou au plus tard pendant la révision avec les expertes. Ecrire en FALC est un entraînement de logique.

### **4. Le FALC est une école d'humilité.**

Rédiger en FALC révèle combien de fois on a une trop bonne opinion de soi-même. En séance de révision avec les expertes – qui sont en général des personnes avec un handicap cognitif – des personnes que l'on considère comme « simples d'esprit » nous montrent que notre texte n'est pas clair, qu'il comprend des contradictions et des incongruités. On essaye d'expliquer sans y parvenir, ou pas tout de suite. Il devient évident que l'on a soi-même pas vraiment compris ce que l'on voulait dire.

Voilà une belle leçon d'humilité.

### **5. Le FALC est une école d'humanité.**

Je ne savais rien sur les personnes déficientes intellectuelles, et tout ce que je croyais savoir était faux. Les rencontres avec nos expertes ont été une découverte humaine extraordinaire et enrichissante. J'ai fait la connaissance de personnes dans leur individualité propre et non pas de handicaps. Je leur en suis profondément reconnaissant, au-delà de l'excellent travail qu'elles ont fourni :

Elles m'ont offert un contact sans barrières, et mes barrières internes sont tombées.

# Annexe : Checklist

## Checklist FALC dans les expositions

TO DO Informations dans l'article

<b>1. Répondre aux questions préalables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qui rédige les textes FALC ? (interne/externe)</li> <li>• Organisation de l'équipe d'expo</li> <li>• Texte de salle au mur ou fascicule séparé ?</li> </ul>	Chap. II. 1.  Chap. II. 2.  Chap. II. 3.							
<b>2. Se documenter</b>									
<b>3. Définir le niveau FALC</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width: 33%;">FALC A1</th> <th style="width: 33%;">FALC A2</th> <th style="width: 33%;">FALC B1</th> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">                     - français très simplifié                      - collaboration avec personnes concernées <b>obligatoire</b>                      - public cible : personnes qui ont de grandes difficultés de lecture et de compréhension                 </td> <td style="vertical-align: top;">                     - français simplifié                      - collaboration avec personnes concernées <b>très conseillée</b>                      - public cible : plus large, notamment très apprécié par les sourds et malentendants et les personnes allophones                 </td> <td style="vertical-align: top;">                     - français peu simplifié                      - collaboration avec personnes du public cible <b>conseillé</b>                      - public cible : très large, texte accessible au plus grand nombre (personnes pressées, peu familiarisées avec jargon muséal/thème de l'expo, ...)                 </td> </tr> </table>	FALC A1	FALC A2	FALC B1	- français très simplifié - collaboration avec personnes concernées <b>obligatoire</b> - public cible : personnes qui ont de grandes difficultés de lecture et de compréhension	- français simplifié - collaboration avec personnes concernées <b>très conseillée</b> - public cible : plus large, notamment très apprécié par les sourds et malentendants et les personnes allophones	- français peu simplifié - collaboration avec personnes du public cible <b>conseillé</b> - public cible : très large, texte accessible au plus grand nombre (personnes pressées, peu familiarisées avec jargon muséal/thème de l'expo, ...)		
FALC A1	FALC A2	FALC B1							
- français très simplifié - collaboration avec personnes concernées <b>obligatoire</b> - public cible : personnes qui ont de grandes difficultés de lecture et de compréhension	- français simplifié - collaboration avec personnes concernées <b>très conseillée</b> - public cible : plus large, notamment très apprécié par les sourds et malentendants et les personnes allophones	- français peu simplifié - collaboration avec personnes du public cible <b>conseillé</b> - public cible : très large, texte accessible au plus grand nombre (personnes pressées, peu familiarisées avec jargon muséal/thème de l'expo, ...)							
<b>4. Trouver des expertes du public cible</b>		Cf. chap. II. 4. 3 et II. 5.							

5.	Faire un planning réaliste		Cf. chap. II. 4.4. et 5.	
6.	Rédiger le texte FALC			
7.	Réviser le texte FALC avec expertes		Cf. chap. 5.	
8.	Réviser la maquette faite par la graphiste avec expertes		Cf. chap. II. 6.	
9.	Imprimer les textes			
10.	Implémenter le FALC dans le musée		Cf. chap. II.7.	
11.	Evaluer le FALC dans le musée		Cf. chap. II. 7.	